

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

ARTICLE 1 – Application des conditions générales

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) s'appliquent à toutes les relations contractuelles entre PI-LOT Sàrl (ci-après « PI-LOT ») et ses clients (ci-après « LE CLIENT »). Ces CGV prévalent sur toutes autres conditions éventuelles du CLIENT, sauf accord écrit contraire. Les CGV peuvent être modifiées unilatéralement par PI-LOT, avec effet immédiat pour les contrats futurs.

ARTICLE 2 – Acceptation des commandes

Toute commande (y compris orale ou par écrit via courriel, site web ou téléphone) acceptée par PI-LOT constitue un contrat de vente ferme. LE CLIENT garantit l'exactitude des informations fournies. En cas de litige sur ces informations, PI-LOT ne peut être tenu responsable.

ARTICLE 3 – Modification et annulation des commandes

Les modifications ou annulations ne sont possibles que sur acceptation écrite de PI-LOT avant la validation définitive de la commande. Une fois validée, la commande est définitive et non annulable, sauf accord écrit contraire.

ARTICLE 4 – Prix et conditions de paiement

Les prix sont affichés en francs suisses (CHF), hors TVA. La TVA en vigueur est ajoutée lors du paiement. Les conditions de paiement usuelles sont les suivantes, sauf convention contraire établie par écrit dans le contrat :

- 50 % à la commande.
- 50 % à la livraison de la prestation. PI-LOT se réserve le droit de suspendre une prestation en cas de retard de paiement. Tout retard entraîne des intérêts de 5 % par an et des frais administratifs fixes de CHF 300.—.

ARTICLE 5 – Réalisation des prestations

PI-LOT s'engage à réaliser les prestations conformément aux règles de l'art et aux stipulations de la commande. Les délais indicatifs communiqués ne sont pas contractuels. En cas de force majeure ou d'événements imprévisibles, PI-LOT est libéré de ses obligations sans indemnité.

ARTICLE 6 – Droits d'auteur et propriété intellectuelle

Tous les droits d'auteur et de propriété intellectuelle liés aux prestations demeurent la propriété exclusive de PI-LOT, sauf accord contraire. Toute reproduction ou diffusion non autorisée des livrables entraîne une sanction conventionnelle de CHF 10'000.- par infraction.

ARTICLE 7 – Confidentialité

Les parties s'engagent à conserver confidentielles toutes les informations échangées dans le cadre de leur collaboration. Toute violation par LE CLIENT entraînera une indemnité minimale de CHF 5'000.- par violation, sans préjudice des dommages supplémentaires.

ARTICLE 8 – Limitation de responsabilité

PI-LOT ne saurait être tenu responsable des conséquences indirectes ou imprévisibles liées à ses prestations. La responsabilité de PI-LOT est strictement limitée à la répétition des prestations ou au remboursement des montants perçus.

ARTICLE 9 – Force majeure

PI-LOT est déchargé de ses obligations en cas de force majeure. Les montants versés par LE CLIENT demeurent acquis, sauf accord contraire.

ARTICLE 10 – Résiliation

La résiliation d'une commande doit être effectuée par lettre recommandée avec accusé de réception, moyennant un préavis de 4 semaines avant la fin d'un mois. En cas de résiliation pour faute du CLIENT, les montants dus restent exigibles.

ARTICLE 11 – Données personnelles

PI-LOT traite les données personnelles dans le respect de la Loi fédérale sur la protection des données (nLPD) et du RGPD. Les clients peuvent demander l'accès, la rectification ou la suppression de leurs données.

ARTICLE 12 – Juridiction et droit applicable

Le droit suisse est exclusivement applicable. Tout litige sera soumis aux tribunaux de Genève.